



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **27 juin 2011**

Délibération n° 2011-2280

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Francheville

objet : Chemin de Gareizin - Individualisation d'autorisation de programme

service : Direction de la voirie

Rapporteur : Monsieur Abadie

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 17 juin 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 29 juin 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Louis, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Blein (pouvoir à M. Crédoz), Mme Bailly-Maitre (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Balme (pouvoir à M. Claisse), Barthélémy (pouvoir à Mme Bargoin), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à Mme Vessiller), MM. Braillard (pouvoir à Mme Frih), Chabert (pouvoir à M. Barret), Mme Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Yéréman), MM. Coulon (pouvoir à M. Darne JC.), Deschamps (pouvoir à M. Corazzol), Fleury (pouvoir à M. Guimet), Havard (pouvoir à M. Gignoux), Jacquet (pouvoir à M. Plazzi), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), MM. Lyonnet (pouvoir à M. Bousson), Muet (pouvoir à M. Nissanian), Quiniou (pouvoir à M. Forissier), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Roche), Terrot (pouvoir à M. Buffet).

Absents non excusés : MM. Albrand, Giordano, Réale, Vurpas.

Séance publique du 27 juin 2011**Délibération n° 2011-2280**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Francheville

objet : **Chemin de Gareizin - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 8 juin 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le chemin de Gareizin est une voirie d'une longueur de 467 mètres localisée au sud de la commune de Francheville. Il s'agit d'une voie de desserte bordée de lotissements. Actuellement, le chemin de Gareizin est constitué par une chaussée étroite bordée d'accotements enherbés. L'accessibilité piétonne n'y est donc pas assurée.

Le Plan local d'urbanisme (PLU) a prévu le long de cet axe un emplacement réservé permettant un élargissement à 8 mètres.

Le projet d'aménagement du chemin de Gareizin vise à sécuriser et à faciliter les modes déplacements, notamment pour les usagers les plus vulnérables.

Les travaux envisagés permettront de répondre à ces objectifs et passent par :

- la réalisation d'une voie de desserte aux caractéristiques techniques adaptées aux flux véhicules,
- la création d'un trottoir latéral,
- la mise en accessibilité répondant aux normes Personnes à mobilité réduite (PMR),
- l'infiltration des eaux de pluie par l'intermédiaire de tranchées drainantes.

La construction récente d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) de 86 lits, au numéro 7 du chemin de Gareizin, nécessite un aménagement de voirie adapté aux différents usagers de celui-ci (véhicules et piétons). En effet, les flux véhicules à destination de cet EHPAD sont importants et l'étroitesse actuelle du chemin ne permet pas de garantir une sécurité optimale. Par ailleurs, il convient de mettre en conformité les cheminements piétons le long du chemin de Gareizin et de garantir une accessibilité PMR aux usagers de l'EHPAD.

Aujourd'hui, les régularisations foncières sont en cours et la phase projet du dossier technique est en instance de finalisation. La phase de travaux doit démarrer en juillet 2011.

Le coût global de l'opération s'élève à 1 300 000 € TTC.

Les travaux seront réalisés par lots traités par voie d'appel d'offres ou de marchés à bons de commande.

Le présent rapport a donc pour objet l'individualisation de l'autorisation de programme à hauteur de 1 300 000 € TTC ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le lancement des travaux du chemin de Gareizin à Francheville.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale B 2 - Harmoniser une politique du logement équilibré, sur l'opération n° 2441, pour un montant total de 1 300 000 € en dépenses à la charge du budget principal de la Communauté urbaine répartie selon l'échéancier suivant :

- 700 000 € TTC en dépenses en 2011,
- 600 000 € TTC en dépenses en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2011.